



Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Colombes

Notice de présentation de la modification simplifiée

1) Préambule

La commune de Colombes a approuvé la révision générale de son POS en PLU par Délibération du Conseil Municipal en date du 30 Janvier 2013. Depuis, plusieurs autres procédures d'adaptation du document ont été menées (modifications, modifications simplifiées, ...). La présente note de présentation de la modification simplifiée n°3 du PLU de la commune de Colombes vient compléter le rapport de présentation du PLU.

2) <u>L'objectif et la justification du choix de la procédure de modification</u> simplifiée

a. L'objectif de la procédure : exposé des motifs des changements apportés

Ile-de-France Mobilités a sollicité par courrier du 29 avril 2021 la suppression partielle de l'emplacement réservé n°9 dont il est bénéficiaire, au droit de la position du poste de redressement des Renouillers relatif au prolongement du T1. Un autre emplacement a été trouvé et ne remet pas en cause le projet du T1. Il convient donc d'adapter le plan de zonage et les annexes du PLU de Colombes pour le supprimer.

b. Choix de la procédure de modification simplifiée

La procédure dont il est question ici ne relève pas de la révision, aucun des points listés à l'article L153-31 n'étant concerné par la portée de l'évolution du PLU envisagée :

Le plan local d'urbanisme est révisé lorsque l'établissement public de coopération intercommunale ou la commune décide :

- 1° Soit de changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables ;
- 2° Soit de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ;
- 3° Soit de réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance.
- 4° Soit d'ouvrir à l'urbanisation une zone à urbaniser qui, dans les neuf ans suivant sa création, n'a pas été ouverte à l'urbanisation ou n'a pas fait l'objet d'acquisitions foncières significatives de la part de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, directement ou par l'intermédiaire d'un opérateur foncier.
- 5° Soit de créer des orientations d'aménagement et de programmation de secteur d'aménagement valant création d'une zone d'aménagement concerté.

A la lecture de l'article L. 153-41 du code de l'urbanisme, la procédure en question ne relève pas non plus de la procédure de modification de droit commun :

Le projet de modification est soumis à enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement par le président de l'établissement public de coopération intercommunale ou le maire lorsqu'il a pour effet :

- 1° Soit de majorer de plus de 20 % les possibilités de construction résultant, dans une zone, de l'application de l'ensemble des règles du plan ;
- 2° Soit de diminuer ces possibilités de construire ;
- 3° Soit de réduire la surface d'une zone urbaine ou à urbaniser ;
- 4° Soit d'appliquer l'article L. 131-9 du présent code.

Le choix de la procédure de modification simplifiée du PLU apparaît donc justifié.

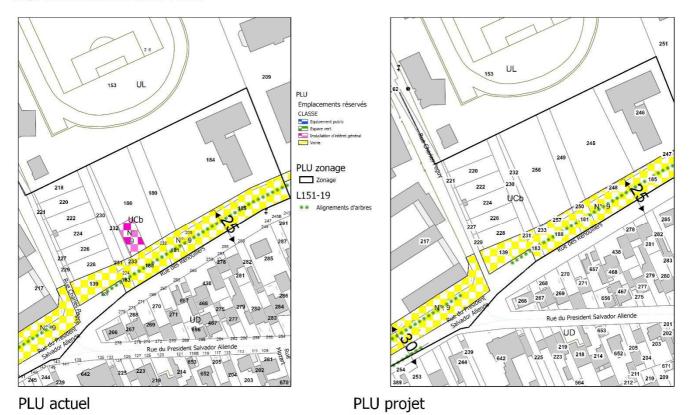
3) <u>Le contenu de la modification simplifiée n°3 du PLU de la ville de</u> Colombes

a. Proposition de modification des annexes relatives aux emplacements réservés

UMERO	NOM		beneficiaire	parcelles concernées	Commentaire
	1 Caseme des sapeurs pompiers	Equipment public	Etat	Z 149 - Z 150 - Z 151	
	2 Groupe scolaire Léon Bourgeois	Equipement public	Commune de Colombes	AT 244	
	3 Groupe scolaire Hoche 4 Parc Caillebotte	Equipment public	Commune de Colombes	V 243 - V 42 p - V 44 p N 208 - N 207 - N 143	1 0
	5 Coulée verte	Espace vert	Commune de Colombes	Z 122 p - Z 34 - AH 340 - AI 32 p	correction d'erreur matériele
	6 Promenade bleue	Espace vert	Conseil Général	2.122 p - 2.34 - Art 340 - At 32 p	correction detreur materiele
	6 Promenade bleue	Espace vert	Conseil Général	BV 102 p - BV 60 p - BU 2p - BU 4p	
	7 Site de maintenance et de remisage du	Equipement public	RATP pour le compte du	BZ 164 - BZ 165 - BZ 170 - BZ 169 - BZ 88 p - BZ 132 p - BZ 177 p	*
	hannvay		STIF		
	8 Elargusement Edgard Quinet Edgard Quinet	Voine	Conseil Général	BJ 3 p - BJ 4 p - BJ 5 p - BJ 84 p - BJ	
				6p-BJ7p-BJ8p-BJ9p-BJ54p-BJ55p-BJ56p	
	8 Elargis sement Edgard Quinet Edgard Quinet	Vome	Conseil Général		
	TRAMWAY TI	Voirie	Conseil Général	ASS-AIO-SH4-BIS-BI-6-BI7-388-BIO-BI08-BI50-BI60-BI64-BI84-BISS-BI93-BI94-BI84-BISS-BI93-BI94-BI84-BI83-BI85-BI85-BI85-BI85-BI85-BI89-BI93-BI94-BI84-BI83-BI85-BI85-BI83-BI84-BI85-BI85-BI83-BI83-BI84-BI85-BI83-BI84-BI85-BI85-BI83-BI84-BI85-BI83-BI84-BI85-BI84-BI85-BI84-BI85-BI84-BI85-BI84-BI85-BI84-BI85-BI84-BI85-BI83-BI83-BI81-BI85-BI85-BI85-BI83-BI83-BI81-BI85-BI85-BI83-BI83-BI83-BI83-BI83-BI83-BI83-BI83	Rue des Entrepreneurs Avenne de Stalingrad Avenne de Stalingrad van des entrepreneurs Rue du preindent Salvador Allende Avenne de Elropee Rue des Renoullers rue d'enghieri avenne de lagent Saire Rue Pierre de Coubertin
	9	Installation d'intèret général Installation d'intèret général		A106 p-	POSTE DE REDRESSEMENT VALMY POSTE DE REDRESSEMENT STALINGRAD
		and all and the series of the	J.H	11.57	
]	9	Installation d'intêret général	STIF	BX 186 p	POSTE DE REDRESSEMENT
					RENOUILLERS
	9	Installation d'intéret général	STIF	CD 292 p	LOCAL MACHINISTE GABRIEL PERI
	10 m - 1 1 C 11	17	C 10111	CC 121 CC 120 CC 120	22
	10 Elargissement pont de Charlebourg 11 Elargissement Felix Faure	Voine	Conseil Général	CG 131 - CG 128 p - CG 129 p	-
	12 Elargissement Estieme d'Orves	Vome	Commune de Colombes	CF 154 p	
	13 Elargissement Barbusse Barbusse	Voine	Commune de Colombes	AM 78 p - AM 85 p - AM 87 p - AM	***
				\$8 p	
	14 Groupe scolaire Gymnase	Equipement public	Commune de Colombes	BD 282 - BD 213 - BD 289 - BD 290 -	
				BD 215 - BD 212 - BD 211	
	15 Etablissement scolaire	Equipement public	Commune de Colombes	AJ 20 - AJ 35 p - AJ40 - AJ 48p - AJ271 - AJ272 -AJ273p - AJ 312 - AJ 313 - AJ	
				314 - AJ315	
- 1	16 Parking public Saint- Denis	Equipement public	Commune de Colombes	BJ 26 - BJ 87 p	Réserve partielle en volume d'infrastructure dans futur construction (niveaux -2 et -3)
	17 Création d'une cité artisanale	Installation d'intéret général	Commune de Colombes	L92	
	18 Groupe scolaire Maintenon	Equipment public	Commune de Colombes	E 208 - E 237 - E 235 - E 51 - E 152 -	
	19 Groupe scolaire Charles Perrault	Equipement public	Commune de Colombes	E 157 - E 50 - E 59 p BG 292 - BG 291	100
	20 Groupe scolaire Charles Perrault 20 Groupe scolaire Jean Jaques Rousseau		Commune de Colombes	K 116 - K 115	
	21 Prolongement rue d' Athènes	Equipement public Voirie	Commune de Colombes	BS 84 p - BS 79 p - BR 131 p - BR 268 - BR 267 p	
	22 Elargasement Menelotte	Voine	Commune de Colombes	K 164p-K166p-K 167p_ K284p-K 184p-K175p-K 186p-	
2 2 2 2 2 2 2 2 2 3	23 Création de voie entre Joffie et Bournard	Voine	Commune de Colombes	AB 254 - AB 325 p - AB 252 - AB 193 p - AB 107 p	
	24 Création de voie entre J.J.Rounseau- Solfénno	Vome	Commune de Colombes	K 287 p - K 195 p - K 197	
	25 Elargissement Colbert	Voine	Commune de Colombes	BQ/ 28p- 326p-330-334_325-333-329-326p-23p-293p	
	26 Liaison piétonne Colbest- Charles de Gaulle	Vome	Commune de Colombes	BQ 293 p - BQ 294 p - BQ 291 p	
	27 Liaison piétonne Charles de Gaulle-Champy	Voine	Commune de Colombes	BZ 159 p	
	28 Liaison piétonne gare du Stade- Av de	Voine	Commune de Colombes	H214p	
	Stalingrad				
	29 Liaison Gallé Bournard	Voirie	Commune de Colombes	AB 296 p - AB 5 - AB 171 p -	
	30 Elargissement Gabriel Péri	vouse	Commune de Colombes	BF 394 p	
	32 Elargissement 8 mai 1945- Joffre	voine	Commune de Colombes	AB 142p; 143 p	
8	33 Elargissement Felix Faure	voine	Commune de Colombes	AJ 311;310;56	

b. Proposition de modification du document graphique

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLU





Source des données : Ville de Colombes Réalisation : Urbanisme Aménagement et études Date : septembre 2021

Date d'enregistrement : 16/09/2021 14:56

c. Autres modifications

Aucun autre document du PLU n'est modifié